



S.I.R.G.E.A.
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement

2026/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**RÉUNION DU 23 AVRIL 2026
A 17 HEURES**

L'an deux mil vingt, le vingt-trois avril à dix-sept heures, le Comité Syndical dûment convoqué par le Président, s'est réuni en Mairie de Bousse, sous la présidence de Monsieur KOWALCZYK Pierre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Messieurs **EHRHARDT Vincent**, **FRASCHINI Patrick**, **Mme NOIROT Isabelle ROGER Dominique**, (délégués de Guénange), **M. GEHL David**, **PERRIN Jean-Luc**, **SIEBENALER Claude** (délégués de Bertrange), **Mme DANIEL Dominique**, **DARMIAN Serge**, **KOWALCZYK Pierre**, (délégués de Bousse), **BALTZLI Jean-Luc**, (délégué de RURANGE lès THIONVILLE)

PROCURATION DE M. SIMECSEK Florian pour M. EHRHARDT Vincent
PROCURATION DE M. WACHOWIAK Yann pour M. FRASCHINI Patrick
PROCURATION M. DEMESSE Rémy pour M. BALTZLI Jean-Luc

Sur 16 membres, 11 étaient présents, le comité pouvait valablement délibérer.

OBJET : DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

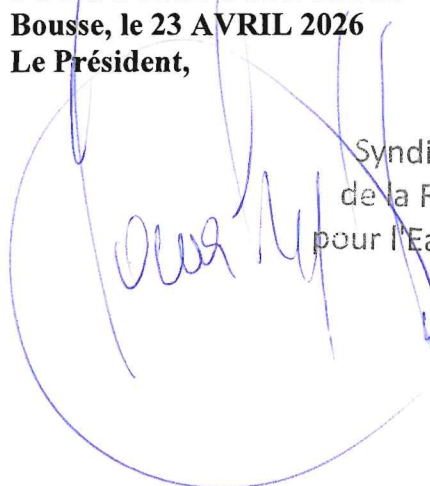
Conformément à l'article L5211-10, le comité syndical détermine le nombre de Vice-présidents.
Après débat, le comité syndical décide à l'unanimité des membres présents ;

De FIXER le nombre de Vice-présidents à QUATRE

POUR COPIE CONFORME

Bousse, le 23 AVRIL 2026

Le Président,


S.I.R.G.E.A.
Syndicat Intercommunal
de la Région de Guénange
pour l'Eau et l'Assainissement